Condoléances

Nous prions Madame et Monsieur Jean Grasset, Madame et Monsieur Jacques Grasset de bien vouloir agréer l'hommage respectueux de nos condoléances à l'occasion du décès de leur mère, Madame Rutkowska, décédée à Valence le 21 juillet.

Funérailles

Vendredi dernier ont eu lieu au milieu d'une nombreuse affluence, les funérailles de Mme Veuve Polix, née Chandac, décédée à l'âge de 76 ans.

La défunte était la mère de M. Théodore Polix, fabricant de meubles, et de Mme Dissaud, épouse de M. Jean Dissaud, Préfet des Hautes-Pyrénées.

Nous présentons à M. Polix et à Mme Jean Dissaud, de cruelles épreuves, nos condoléances.

REMERCIEMENTS

Madame la Supérieure de Sacré-Cœur profondément touchée des marques de sympathie qui lui ont été témoignées à l'occasion du décès de sa tante

Mme Noémie EYRAUD

remercie toutes les personnes qui ont pris part à sa peine et recommande à leurs prières l'âme de la chère défunte.

La Journée Mutualiste et l'Exposition Fruitière de La Voulte

Le Congrès départemental de la Mutualité a été tenu dimanche dernier à La Voulte, où avait lieu également une Exposition fruitière : Les deux manifestations ont été parfaitement réussies.

Société de Pêche « La Loche »

Les pêcheurs désirant participer au concours de pêche du Teil qui aura lieu dimanche 1er Août, de 8 h. 30 à 10 h. 30, sont priés de se faire inscrire chez M. Bouillanne avant le 30 Juillet.

La sécurité des Punaises

Depuis la découverte du *Rozol*, cette pensée plus. Un simple badigeonnage avec ce poison foudroyant aura pour instantanément tous ces rongeurs, souris insectes et leurs œufs. 6 fr. 95 le litre franco. Toutes pharmacies, droguéries et marchands de couleurs, etc.

La Vogue

Le Comité des Fêtes de Privas, organise, pour les 31 juillet, 1, 2 et 3 Août, la vogue annuelle dont le succès paraît devoir répondre à l'activité déployée depuis plusieurs semaines.

Les présidents des Sociétés locales, ont offert au Comité leur dévoué concours. Leur collaboration et les diverses réjouissances en commun permettent l'élaboration d'un magnifique programme sur lequel nous aurons l'occasion de revenir sous peu.

Manifestations sportives, Concerts, Attractions, tout est au point.

La course cycliste, par ses prix et son challenge, groupera un nombre imposant de concurrents et comptera dans la région parmi les plus importantes de l'année.

La présence pendant les jours de fête du célèbre « Valentia Jazz » est une assurance, pour la jeunesse d'un entrain endiablé. Les nombreux amateurs de danse ne pourront que s'en réjouir. A peine leur laissera-t-on le temps d'assister au départ de notre Montgolfière et Aéroplane, préludes de leur d'artiste chevre avec compétence parmi les meilleures.

Le gorille de la Villette est arrêté

C'est le fameux gorille dont nous avons parlé et qui s'était échappé au sa cage parce qu'il souffrait d'un cor au pied. On a pris son propriétaire à chercher du Diablo dans le plus bref délai.

« Le Diablo » enlève les cors en six jours et pour toujours. 3 fr. 95 Toutes Pharmacies.

Course Cycliste

A l'occasion du 14 juillet, un grand prix des jeunes s'est disputé à Privas sur une distance de 65 kms. 345 coureurs ont pris le départ de cette épreuve et après une course splendide le jeune Pélissier enleva la victoire devant Noyer à une minute. Mention à Vigneux, Etienne, Martin Bonnatio, Largier, Barlatu, Faure, etc.

Dimanche 1er août, à 14 heures, le Vélo-Club Privadois organise le Grand Prix Cycliste de Privas ouvert aux licenciés, sur une distance de 110 km. 1000 francs de prix en espèces sont réservés à cette épreuve. Engagement 5 frs par coureur, au Café de la Paix, à Privas (Ardèche).

Encore un piège à gogos

Sous ce titre, nous avons lu, dans *l'Intransigeant*, l'article suivant que nous reproduisons sans nos clients gaziers, sont déjà au courant de l'escroquerie de ce genre :

Un carnebut se présente, ces jours derniers, chez un de nos lecteurs.

— Je suis le représentant d'une grande maison d'appareils à gaz, dit-il et je viens voir chez vous un « économiseur ».

La personne à qui s'adresse ce rare discours s'étonne un peu, d'abord, puis comme l'objet est d'un prix modique et que l'économie qu'il promet est de réaliser sur la consommation de gaz est importante, se montre-t-elle facile. Encore n'aurait plus que l'argent n'allait ajouter :

— Si l'économiseur ne vous donne pas satisfaction, vous n'avez qu'à vous adresser à notre Maison qui vous remboursera immédiatement le montant.

Il s'agit d'une firme très connue mais quand notre locataire l'appelle quelques jours après que son appareil n'économise rien, celle-ci déclare qu'elle ignore tout de cette affaire et qu'elle ne saurait être tenue pour responsable des démarches d'un représentant qui de ce nom connaît pas.

Comme cette petite escroquerie a déjà pu mal fait de dupes, nous avons pensé qu'il n'était pas inutile de mettre en garde les consommateurs trop confiants...

LE TEIL

Pour l'Espagne

C'était à Montpellier, jeudi 14 juillet. Nous étions là des milliers accrochés à une barrière à attendre l'arrivée du Tour de France. Des quidams passent, la tenue réglementaire, crayonné rouge et l'air arrogant : « Pour la libération de l'Espagne, envoyez ». Ils étendaient la voiture de l'intendance qui suit le Tour de France. Près de moi, une femme pâlit et dans un mouvement de colère leur dit : « Ah ! brigands, vous en achetez des obus avec cet argent. » Les quêteurs sourient, mais ne voulant pas créer d'incident laissent par s'éclipser. L'intrépide la femme, elle frémit encore d'indignation : « Voyez-vous, Monsieur, ces misérables viennent me demander mon obole pour leur révolution, à moi ! à qui ils ont enlevé le pain. J'appartenais à la Confération Française des Travailleurs Chrétiens, je n'ai pas voulu me plier à la C.G.T. et j'ai été en butte aux pires vexations. Une cabale s'était montée contre moi, finalement je dus partir, quitter mon atelier, mon patron n'ayant pas osé me soutenir. Et combien sont comme moi, sans travail, sans secours. La misère s'installe à mon pauvre logement et lorsque je vois ces jeunes gandins, à porbettes rouges, venir hypocritement quêter pour l'Espagne rouge, je ne peux maîtriser ma colère. »

Se dissimuler sous le pannean d'hypocrisie de la fraternité espagnole alors que l'on est dans un pays des pays tyrans sans scrupules, et c'est abominable !...

Mais cette scène n'avait troublé que si c'est sans grande conviction que l'applaudis le vaincueur de l'Espagne de Tour : Pedrolli.

Marcel GUEIZE.

AUTOMOBILISTES !

N'oubliez-vous l'entretien partiel de votre voiture, un graissage sabulé, une vidange soignée, arrêtez-vous à notre maison spécialisée.

Voulez-vous acheter des pneus de toutes marques (Michelin, Dunlop, Goodrich voyez

Léon RASCLE

Station-Service, *Cours du Palais*

TRAVAIL RAPIDE et SOIGNÉ
PRIX TRÈS BAS

Qui veut voyager loin, mène sa voiture chez Léon RASCLE, Cours du Palais.

A VENDRE :

Voitures RENAULT d'occasion.

A VENDRE

BLOCS DE PIERRE
DES ESTAILLADES
UNE BÉTONNIÈRE de 280 litres avec moteur électrique 25 périodes, 8 chevaux.

S'adresser au chef du chantier de l'HÔTEL de Ville, à PRIVAS.

Café Glacier
Elixir de Vie
CUROT

CAFÉ ✧ RESTAURANT
PENSION DE FAMILLE

A. FREYSSINET
Place du Foirail
PRIVAS (Ardèche)

CUISINE DE MÉNAGE
CHAMBRES
Eau courante, chaude et froide.
CHAUFFAGE CENTRAL
PRIX MODÉRÉS

LES SAVONS

A VENDRE

aux Lac, près Privas

MAISON 5 pièces

EAU, ÉLECTRICITÉ

15.000 m² terrain environ

Jardins, vignes, prairies et luzerne attenant à la maison.

S'adresser à M. CHAVEYRE L., à Ouveze, PRIVAS.

AUX MOTOCISTES

Quelle que soit la Moto que vous ayez à réparer, vous trouverez toutes les pièces détachées et accessoires nécessaires

aux Etablissements H. Sohier

180, Rue de Rome, Marseille

Téléphone : Dragon 15-82.

Etude de Me Pierre-Marie CHAIX
Licencié en droit,
avoué près le Tribunal civil
de Privas.

(Successeur de Me FILLIAT et COSTE)

Ventes d'hypothèques légales

Suivant acte reçu par Me Chaix et Laganier, notaires, à Privas (Ardèche), le trente-un mai mil neuf cent trente-sept, enregistré,

M. Auguste Michelon, industriel, et de lui assistée et autorisée, Madame Eugénie-Marie-Elodie Husseaut-Desenonges, son épouse, demeurant et domiciliés ensemble à Saint-Jean-de-Maurienne (Haute-Savoie), Avenue de la Gare,

Ont vendu à la Ville de Privas, représentée par M. Emile Toussaint, employé au Barreau de l'Ardèche, demeurant à Privas, Avenue de Chomérac, agissant en sa qualité de Maire de ladite ville, à ces fins autorisé par délibération du Conseil municipal de la dite Ville, en date du 19 décembre 1936, confirmant une autre délibération en date du 28 novembre 1936 et d'un arrêté de M. le Préfet de l'Ardèche du 2 avril 1937 qui déclare l'acquisition d'utilité publique,

Un domaine dit de « Verdus », sis sur les communes de Privas, Saint-Priest et Freyssenet réunis dans son ensemble par la propriété de Félix Demard à l'est ; par le chemin de Privas à Verdus, la propriété Jules Debos, le ruisseau de Verdus et la propriété Maurice Jouve au sud ; par la propriété Monnier, la propriété Chazalon, le ruisseau de Verdus, la propriété Antoine Laffont et la route départementale n° 7 de Privas à Villeneuve-de-Berg, à l'ouest par la propriété de Félix Pargier, le ruisseau de Ricousse et la propriété Félix Demard, comprenant diverses bâtiments à usage industriel, d'habitation et d'exploitation et généralement contigus et séparés en nature de prés, landes, jardins et bois, y compris les sources et tous droits d'eaux dépendant dudit domaine.

Ce domaine est porté au plan cadastral :

1° pour la partie dépendant de la commune de Privas, à la section E, sous les numéros 567 p, 567 p, lieu dit Verdus, pour une contenance de treize hectares soixante cinq ares cinquante centiares.

2° pour la partie dépendant de la commune de Saint-Priest, à la section E, sous les numéros 6 p, 9 p, 9 p, 10, 11 p, 11 p, lieu dit Grande Terre, à la même section sous les numéros 12, 13, 14, 15, 16, 17, 18 p, 25 et 26, lieu dit Aurelle, pour une contenance de douze hectares, soixante ares vingt sept centiares.

3° pour la partie dépendant de la commune de Freyssenet, à la section B, sous les numéros 87, 88, 89, 90, 91, 92, 93, 94, 95, 96, 50, 51, 56, lieu dit Verdus, Tute et Rouchet pour une contenance de vingt sept hectares cinquante ares quatre vingt neuf centiares.

Ensemble pour une contenance de cinquante trois hectares, soixante seize ares, trente sept centiares.

Moyennant le prix de neuf soixante mille francs, outre les charges.

Copie collationnée de l'acte susdaté a été déposée au Greffe du Tribunal civil de Privas, le sept juillet mil neuf cent trente sept, et le certificat de dépôt a été délivré à Monsieur le Procureur de la République près le Tribunal civil de première instance de Privas.

La présente insertion est faite conformément à l'article du Code civil et du 9 mai 1927, dans le but de purger les immeubles ci-dessus désignés des hypothèques légales inscrites à la suite d'inscription dans le délai de deux mois à compter de la date des présentes.

Pour extrait :

Pierre-Marie CHAIX.

Etudes de Me PITAVY, notaire à Villeneuve-de-Berg
et de Me DURAND-SALADIN, avoué à Privas

IMMEUBLES
à Vendre
A SUITE DE CONVERSION DE SAISIE

L'ADJUDICATION aura lieu en l'étude de Me PITAVY, notaire à Villeneuve-de-Berg, le **Dimanche 22 Août 1937,** *à dix heures du matin.*

Suivant exploit de Desclaux, huissier à Villeneuve-de-Berg, en date du trois avril mil neuf cent trente-sept, enregistré,

1°) La Caisse locale de Crédit Agricole Mutuel de Villeneuve-de-Berg, société à capital variable dont le siège social est à Villeneuve-de-Berg, poursuites et diligences de son président, au siège social,

2°) La Caisse Régionale de Crédit Agricole Mutuel de l'Ardèche, dont le siège social est à Privas, Boulevard des Mobiles, n° 1, poursuites et diligences de M. Paul-Louis Lafaye de Micheaux, industriel, demeurant à Flaviac, président de son Conseil d'administration,

Ayant pour avoué Me Durand-Saladin, avoué près le Tribunal civil de Privas, demeurant à Privas,

Ont fait commandement à M. Honoré-Firmin-Paul MICHEL, boulanger, et Dame Marie-Angéline BOYRON, sans profession, mariés, demeurant et domiciliés ensemble à Darbres, le mari tant en son nom personnel que pour la validité, d'avoir à leur payer les annuités échues sur le prêt à eux consenti suivant acte reçu par Me Pitavy, notaire, à Villeneuve-de-Berg, les quatre et neuf décembre mil neuf cent trente, enregistré.

Ce commandement, qui contenait la désignation des immeubles hypothéqués à la sûreté de la créance des Sociétés requérantes, a été transcrit au Bureau des hypothèques de Privas, le vingt-deux juin mil neuf cent trente-sept, volume 1660, n° 68, conformément aux dispositions de l'article 33 du décret-loi du 28 février 1852.

Aux termes d'un jugement rendu sur requête, le premier juillet mil neuf cent trente-sept, enregistré, le Tribunal civil de Privas a prononcé la conversion de la saisie dont il s'agit et ordonné la vente des immeubles, saisis en cinq lots, composés et mis à prix comme il est dit ci-après :

PREMIER LOT

1° UNE MAISON D'HABITATION

avec FOUR DE BOULANGERIE et JARDIN attenant, le tout sis commune de Darbres, quartier des Meuniers, confrontant : au nord, un petit chemin ; au levant, la route ; au midi, Maigron ; et au couchant, le chemin de Laviolle.

2° UN TERRAIN

en face de la dite maison, dit « Jeux de Boules », sis aux mêmes commune et quartier, confrontant : au nord, un chemin ; au levant, Maigron ; et au couchant, la route.

Ces deux immeubles paraissent porter au plan cadastral les numéros 846 p, et 858 p, section C.

Mise à Prix : *Quinze mille francs*, ci... **15.000**

DEUXIÈME LOT

UNE TERRE LABOURABLE

sise commune de Lussas, au quartier de Marcillhac, dite les Boyères, confrontant : au nord, Marnas ; au levant, Laffont ; au midi, Boyer Paul ; au couchant, Chapus ; portant tout partie au plan cadastral les numéros 53 et 54, section C, pour une contenance de 90 ares. Le tout plus ou moins, environ.

Mise à Prix : *Mille francs*, ci..... **1.000**

TROISIÈME LOT

UN BOIS DE CHATAIGNIERS

sis commune de Darbres, au quartier de La Bruchette, borné tout alentour par des parcelles séparées par la route, confrontant, dans son ensemble : au nord, Boyer Noël et Avias ; au midi, Boyer ; et au couchant, Autange ; portant au plan cadastral les numéros 226, 227 et 323 intersection, le tout une contenance de 64 ares 30 centiares environ.

Mise à Prix : *Cinq cents francs*, ci. **500**

QUATRIÈME LOT

UN BOIS DE CHATAIGNIERS

sis commune de Darbres, quartier du Bois, du Fau, contrebutant au nord, Maigron ; au levant, Boyer Paul ; au midi, Landmand ; et au couchant Lexécail ; portant au plan cadastral le numéro 265, section G.

Mise à prix : *Cent francs*, ci..... **100**

CINQUIÈME LOT

UNE PETITE LANDE

sise commune de Darbres, quartier de Lavadelle, confrontant : au nord, Boyer ; au levant, la route ; au midi, Boyer Gabriel ; et au couchant, Boyer François ; portant au plan cadastral le numéro 174, section G.

Mise à Prix : *Cinquante francs*, ci... **50**

Les immeubles ci-dessus désignés sont situés aux lieux susdits, communes de Darbres et de Lussas, canton de Villeneuve-de-Berg, arrondissement de Privas (Ardèche).

En conséquence :

Il est annoncé que la vente aux enchères publiques, à la requête des Sociétés saisissantes et en présence des dits sieur et dame MICHEL, saisis, est fixée et aura lieu, par le ministère de Me PITAVY, notaire à Villeneuve-de-Berg, à ces fins commis, le DIMANCHE 22 AOUT mil neuf cent trente sept, à dix heures du matin, sur le lotissement et les mises à prix ci-dessus indiquées.

Le notaire-commissaire est autorisé à abaisser les mises à prix ci-dessus fixées en cas de carence d'enchères.

Le cahier des charges contenant les clauses et conditions de la vente est déposé aux minutes de Me Pitavy, notaire, à Villeneuve-de-Berg, où toute personne peut en prendre connaissance.

Ainsi dressé par Me Durand-Saladin, avoué près le Tribunal civil de Privas, occupant pour les sociétés poursuivantes.

Pour extrait.

Signé : L. DURAND-SALADIN.

Enregistré à Privas, le 20 Juillet 1937, folio 46, case 8. Reçu quinze francs.

Signé : Cape.

PHOTOGRAPHIE
Paul JACQUIN
Avenue du Vanel
PRIVAS

Pendant ce mois l'atelier sera ouvert :

Dimanche 11 et 25 Juillet 1937

MAISON PRINCIPALE
à Valence
21, Avenue VICTOR-HUGO, Tél. 3-23

SI VOUS ATTENDEZ DES APRÈS-S'OUBLIEZ PAS D'ACHETER UNE BOUTEILLE DE
CHINA
BRUN PÉROU
Voiron (Isère)
la vieille et fameuse liqueur célèbre depuis 1812
PEREGAT SIRACULA CULIT

18 plantes ... et la santé !

La constipation est due à plusieurs causes qui varient votre tempérament. Tantôt le foie fonctionne mal, tantôt l'intestin est paresseux, chez d'autres c'est l'estomac... Or le succès du Thé des Familles est dû à ce fait que c'est un mélange de 18 plantes différentes : 4 agissent sur le foie, 3 agissent sur l'estomac et régularisent la digestion, 5 plantes réveillent l'intestin et 6 plantes calmantes et aromatiques donnent au Thé des Familles un goût délicieux. Aussi, quelle que soit la cause de votre constipation, le Thé des Familles est certain de vous en délivrer. Selon le mode d'emploi inscrit sur la boîte, dosez vous-même, chaque soir votre tasse de Thé des Familles, suivant le résultat obtenu la veille. En quelques jours votre constipation ne sera plus qu'un mauvais souvenir et vous aurez définitivement chassé tous les matins qui désormais de cette terrible infirmité : lourdeurs, vertiges, vices du sang, boutons, douleurs du foie, etc... La grande boîte coûte fr. chez votre pharmacien. Buvez tous les soirs votre Thé des Familles et tous les matins vous vous réveillerez en bonne santé.

THÉ DES FAMILLES

Pour le prochain Tirage de la
LOTERIE NATIONALE
jouez votre chance !

Salon de Coiffure
DAMES ET MESSIEURS
A. RIOU
Rue de la République
PRIVAS

GRASSET & Cie
Banquiers
PRIVAS — LE POUZIN
TOUTES OPÉRATIONS DE BANQUE ET DE BOURSE
COMPTES COURANTS — AVANCES
Location de Coffres-forts
Bons de la Défense Nationale

Si vous cherchez de BONS et BEAUX MEUBLES visitez la
GRANDE MAISON D'AMEUBLEMENT

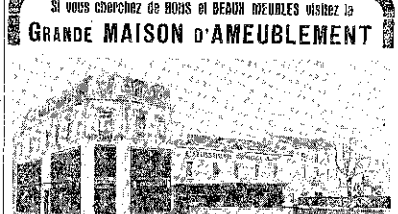

ROCHEGUDE JEUNE
MEUBLES D'ART - SIÈGES - DÉCORATION
2-4, Rue des Alpes
1-3-5, Rue Sevigné
PAS DE SUCCURSALES
Téléphone 3.65
R. C. 13.015 Le Pouzin
SUR LE TUNNEL
VALENCE
3 000 m² de meubles exposés tout-à-fait gratuitement par notre service.

"AUX ARTS RÉUNIS" M. PERNOD, PRIVAS
AGENT RÉGIONAL DES POSTES RADIO
T. S. F.
PHONOS
DISQUES
Sonora Marconi EMOUZY.
RADIO
FACILITÉS DE PAIEMENT

Pourquoi pouvez... ...après la perfection, alors qu'elle est le privilège du fabricant...
Allez chez Louis PERRET
qui fabrique lui même les vêtements qu'il vend.
VÊTEMENTS
LOUIS PERRET